

Déclaration du PCF

Les luttes de grande ampleur qui se déroulent depuis des semaines sur nos campus et dans les laboratoires viennent de marquer un premier point.

Le gouvernement voulait voir promulguer en toute hâte trois textes aux lourdes conséquences (statuts des enseignants-chercheurs, mastérisation de la formation des maîtres et IUFM, nouveau contrat doctoral). Il est en échec absolu. La communauté scientifique dans sa majorité en exige l'abandon pur et simple et une écriture nouvelle.

Aujourd'hui, la loi LRU doit être abrogée.

Dès l'origine et seul à l'époque comme parti politique, le PCF a combattu cette loi qui se donne pour modèle de la société que Sarkozy, son gouvernement et le MEDEF veulent ériger. Il se félicite de cette exigence qu'il a contribué à faire mûrir.

Le PCF n'entend pas laisser le gouvernement continuer ses manœuvres dilatoires ; le gouvernement doit retirer les trois textes qui sont à l'origine des luttes en cours et ouvrir une véritable négociation associant tous les acteurs, notamment les organisations syndicales et les collectifs SLU, SLR, jusque là méprisés.

Il doit annuler en urgence les suppressions de postes tant pour l'enseignement supérieur que pour les organismes publics de recherche.

Les BIATOSS ont été les premières victimes des suppressions de postes, du

développement des emplois précaires, de l'externalisation des missions, de la mise en place d'une gestion locale des carrières. Ils doivent être partie prenante des négociations.

L'avenir de la planète et de la civilisation exige une toute autre réponse politique

Devant des questions vitales pour l'avenir du pays, le gouvernement continue à recourir aux manœuvres, au cynisme, à l'imposture. Le PCF s'insurge contre son évidente volonté de poursuivre l'épreuve de force en escomptant l'épuisement. Cette stratégie est vouée à l'échec.

Chacune et chacun le mesure clairement : l'avenir de la planète et de la civilisation exige une toute autre réponse politique. Dès à présent, doit être mise en chantier la construction d'une autre Loi pour l'enseignement supérieur ; à cette construction doivent être associés tous les acteurs. Elle doit prendre en compte les travaux des Etats généraux de la Recherche de 2004 auxquels les gouvernements successifs ont tourné le dos.

La mise en concurrence des établissements et des formations, la concentration à l'extrême de tous les pouvoirs d'élaboration et de décision, l'abandon de toute préoccupation de cohérence nationale, la mise en pièces des missions et de la logique de service public, la réduction drastique des représentants de la communauté universitaire, enseignants, étudiants et personnels, l'introduction subreptice de

mécanismes de sélection à l'entrée de l'université, forment l'ossature du rapport LEVY-JOUYET sur « l'économie de l'immatériel », dans ses recommandations relatives à l'enseignement supérieur et la recherche.

Ils s'expriment sur un ton comminatoire dans le rapport Attali ; ils illustrent les principes du traité de Lisbonne, la logique perverse du « processus de Bologne » qui institua avec fracas le LMD, dans le plus grand désordre, sous prétexte de « lisibilité européenne ». Processus aujourd'hui fortement remis en cause, notamment en Espagne et en Italie.

Depuis sa création, le LMD n'a fait l'objet d'aucune évaluation pluraliste et critique. Aujourd'hui chacun peut mesurer les résultats de l'imposture.

La société a besoin de changer d'échelle dans la production et la transmission des connaissances.

Partage, coopération, déploiement en réseau des universités au plan national, européen et mondial, voilà l'avenir.

La mise en commun des savoirs disciplinaires et des compétences, leur évaluation suppose tout autre chose que la mise en place de pouvoirs discrétionnaires ; nos Universités ont besoin de stimuler les décroissements disciplinaires pour créer de nouvelles formations et de nouveaux programmes de Recherche fondés sur des interfaces prometteuses. Elles ne peuvent le faire qu'en s'appuyant sur la dynamique des disciplines existantes, pas en détruisant leur logique propre.

Des défis majeurs du Service Public d'Enseignement

- permettre à tout étudiant(e) d'épanouir pleinement ses aptitudes en validant son parcours et ses acquis ;
- lui offrir des parcours universitaires ouvrant à chaque niveau des possibilités réelles de formation professionnelle permettant l'accès à des emplois de haute qualification ;
- constituer une carte tenue à jour des formations, des équipes, des programmes, en lien avec les partenaires européens et mondiaux ;
- faire vivre une démocratie efficace permettant aux partenaires de l'enseignement d'exprimer leurs points de vue et leurs choix et aux acteurs de contribuer efficacement aux décisions complexes selon un rythme qui ne peut pas être modifié arbitrairement.



L'enseignement supérieur, service public majeur est par sa nature même lié à la recherche, mission intégrante à laquelle tous les enseignants-chercheurs doivent pouvoir participer. L'enseignement supérieur, première étape de l'assimilation collective de la connaissance en mouvement est donc le premier débouché de l'activité de recherche. La recherche menée à partir du potentiel national se développe en coopérations mondiales : les missions de coopération internationales doivent être partie intégrantes des Services des Enseignants Chercheurs

Six propositions non exhaustives

- ☐ libérer les capacités d'initiative en lieu et place du contrôle bureaucratique ;
- ☐ substituer la coopération à la « compétitivité » qui n'est rien d'autre que la rivalité des capitaux ;
- ☐ transformer les pôles de compétitivité en pôles de coopération à vocation scientifique, technologique et industrielle ce qui implique la libre association, la mise en commun et le partage des compétences et des ressources, l'assurance de financements publics stables et récurrents ;
- ☐ garantir l'indépendance intellectuelle des travailleurs scientifiques de toute pression étatique ou économique ;
- ☐ substituer la pratique et les outils de la démocratie efficace à la logique managériale ;
- ☐ assurer l'emploi pérenne dès les premiers travaux, avant la thèse, combattre la précarité en anticipant les mobilités nécessaires, opposer le front continu des connaissances à la logique des « créneaux ».

Une conception de la société et de la civilisation

On voit à ce parcours non limitatif que le processus de construction d'une nouvelle Loi ambitieuse parce que progressiste, ne se prête à aucun exercice consensuel. Oui les contours de l'enseignement supérieur et de la recherche constituent des aspects névralgiques d'une conception de la société et de la civilisation humaine. C'est pourquoi elle doit et elle peut porter la marque d'une politique qui vise à s'extraire des dogmes et du carcan d'un capitalisme qui a atteint ses limites historiques. C'est le sens que le PCF donne à une politique de gauche ; c'est elle qu'il entend contribuer à construire dès à présent.

Quatre conditions pour donner au développement scientifique son plein sens de progrès culturel économique et social

1-Le soustraire à la pression des multinationales, lui donner les moyens de remplir sa mission, développer la démocratie dans la gestion des personnels, l'évaluation des équipes et la définition des thèmes de recherche.

2-Renforcer le secteur public de recherche fondamentale dégagé de toute obligation d'application, mais voué au développement d'un front continu des connaissances. On peut chiffrer à 1 % du PIB le financement souhaitable d'un tel secteur, en contraste avec la part de 0,6 % attribué en 2008 à la recherche publique avec un impératif d'applications rapides. La liberté thématique de la recherche fondamentale serait encadrée par les avis de structures élues de travailleurs scientifiques (comme au CNRS) et de comités consultatifs de citoyens, contribuant à l'allocation des moyens budgétaires.

3-Encourager la collaboration de ce secteur public avec le secteur industriel, public ou privé, sur la base de l'avantage mutuel. Mettre fin à la subordination actuelle de la recherche publique aux besoins industriels.

Le financement de la recherche publique devrait être assuré à 70 % au moins par les budgets récurrents des laboratoires.

Une structure comme l'ANR peut être utile, pour le développement de recherches nouvelles surgissant du mouvement des connaissances. Elle doit avoir une influence budgétaire limitée (15%).

4-Reconnaissance de toutes les formations à Bac +5 et du grade de Docteur dans les conventions collectives et définition des attributions au niveau de l'UE.

Nous réitérons la nécessité de parvenir au doublement du budget public de recherche sur une législature comme celle de porter à 12000 Euros/ an / étudiant l'effort budgétaire public pour l'enseignement supérieur. **Nous proposons d'exonérer de la TVA** les Etablissements publics de recherche et d'Enseignement supérieur. La question du rapprochement entre Grandes Ecoles et Enseignement supérieur fera l'objet de négociations approfondies sur une législature pour aboutir à un système nouveau fondé sur la fécondation réciproque, facteur de démocratisation

Nous proposons la création à l'échelle du pays d'un réseau de forums citoyens de la science de la technologie et de la culture et de nouvelles instances de dialogue et propositions entre la collectivité scientifique et l'ensemble de la société.. le Gouvernement aura une obligation de réponse aux questions posées. Leur composition fera appel à toutes les formes associatives et organisationnelles existantes ; les débats seront publics. Ces instances nouvelles constituées auprès des Collectivités Territoriales, des grands ensembles, des sites industriels, agricoles, maritimes, plus généralement, chaque fois que le besoin des populations en manifesterait l'exigence, seront dotées de pouvoir d'enquête sur pièce et sur place ; elles seront indépendantes de tout pouvoir politique, de toute pression économique ; elles rapporteront annuellement devant l'Assemblée Nationale .

Soustraire les services publics de recherche , d'Enseignement supérieur , de culture , aux « principes » qui prévalent dans les négociations de l'OMC, est un impératif qui s'imposera à toute force politique voulant réellement que l'effort de Recherche Publique dans l'Union européenne retrouve le niveau correspondant aux défis actuel. Plus généralement, il s'agit de briser les ressorts de la recherche du profit s'exonérant de la production socialement utile (création d'un pôle public et financier du crédit bancaire, transformation de la BCE, réforme de la fiscalité...)

Le Parti communiste au cœur des rassemblements populaires et citoyens pour changer les politiques en France et en Europe

- ☐ Je désire être informé-e des initiatives du collectif des universitaires communistes
- ☐ Je décide d'être membre du PCF
- ☐ Je décide d'être membre du collectif des universitaires communistes
- ☐ Je verse _____euros (chèque à : Association de financement du PCF)

Prénom et nom : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ Courrier électronique : _____

Renvoyer à : Parti communiste français 2 place du colonel Fabien 75019 Paris Tel 0140401212 site : www.pcf.fr